DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :

Le Conseil Municipal:

49

N°170

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présent:

36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés:

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Patrick LE HYARIC Madame Mériem DERKAOUI

Madame Thérèse MBONDO Monsieur Daniel GARNIER

Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Benoît LOGRE Madame Evelyne YONNET

Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Signature de la convention entre la Commune et l'association Les Poussières relative à la fixation d'objectifs et de moyens avec l'association Les Poussières et l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 15 000 euros.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°031 du 23 mars 2017 attribuant les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2017 ;

Vu le projet de convention entre la Commune et l'association Les Poussières relative à la fixation d'objectifs et de moyens avec l'association Les Poussières et l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 15 000 euros ;

Considérant la collaboration artistique existant depuis années entre la Commune et l'association Les Poussières ;

Considérant l'activité artistique et culturel de l'association Les Poussières présentant un intérêt local ;

Considérant le projet « Lanternes, lumière sur la ville » ;

Considérant l'intérêt à pérenniser l'activité culturel du lieu ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE:

APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et l'association Les Poussières pour l'exercice 2017, telle qu'elle est annexée à la présente délibération, prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 euros.

AUTORISE Madame la Maire à signer ladite convention.

DIT que cette subvention d'un montant de 15 000 euros prévue dans la convention sera inscrite au budget communal sur l'imputation :

service	nature	fonction	Code action
705	6574	33	POUSSIER

Reçu en préfecture le : 22/09/17 Publié le : 22/09/17

Certifie exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

SIVEREROZENBERG